

Sommaire

1	GENERALITES	2
1.1	Généralités	2
2	DESCRIPTION DES OUVRAGES	3
2.1	NOTA	3
2.2	Engazonnement	3
2.2.1	Préparation	3
2.2.2	Semis	3
2.2.3	Tonte et entretien	3
2.3	Clôture en panneaux de treillis soudé	3
2.4	Portail 2 vtx en alu	3

1

GENERALITES

1.1

Généralités

Le présent C.C.T.P. définit la provenance, la qualité et la préparation des terres, matériaux, plants et graines et les spécifications particulières au mode d'exécution des travaux d'espaces verts et de plantations.

Avant la mise de son engazonnement, l'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance de tous les plans et documents utiles à la réalisation des travaux, ainsi que des sites, lieux, terrains d'implantation des ouvrages et de tous les éléments généraux et locaux en relation avec l'exécution des travaux.

L'entrepreneur devra établir ou faire établir tous les plans de détails et spécifications techniques nécessaires à l'exécution des travaux.

Fertilisants :

Le compost incorporé au sol sera du type "Compost Boucher" à base de paille plus déjections animales assainies et activées aux algues coralliennes marines broyées.

Les fertilisants seront des fumures type "Orgaphos 50" ou similaire.

Pour les plantations d'arbres tiges et arbustes en touffes ou touffettes, il sera adjoint du Super Compost Boucher.

Pépinières de provenance des plants : les pépinières devront être établies dans les régions au climat et au sol de culture répondant le plus exactement possible aux conditions de chantier, objet du présent marché.

Les graines de gazon seront de premier choix, et répondront aux prescriptions de l'article 1142 du C.C.T.P. fascicule 35.

Les bois employés seront tous en sapin du nord traités à coeur, 3 semaines au moins avant leur utilisation conformément aux dispositions du D.T.U. n°30 du C. S.T.B.

D'une façon générale, les bois seront traités par imprégnation profonde en auto-clave (injection sous pression) suivant le procédé : Bois résineux ou feuillus facilement ou difficilement imprégnables par imprégnation aux sels et solution aqueuse.

2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

2.1 NOTA

Les articles ci-dessous décrivent 1 pavillon. L'entreprise devra répondre pour les 2 pavillons

2.2 Engazonnement

2.2.1 Préparation

Ameublement du sol, y compris enlèvement de tous les débris, pierres, cailloux et gravois.

Toutes les mottes seront brisées, nivellement définitif mécanique et par jet de pelle, passage du crochet, exécution des filets et contre-filets de massifs.

Localisation :

- *Suivant plan de masse, pour l'ensemble des zones engazonnées.*

2.2.2 Semis

Ensemencement par semis régulier de gazon solide à base de ray-grass à raison de 300 kgs à l'hectare et roulage.

Localisation :

- *Sur la totalité des espaces verts des 2 terrains, suivant plans de masse.*

2.2.3 Tonte et entretien

L'entrepreneur devra la première tonte de gazon, y compris l'arrosage nécessaire et le réensemencement éventuel des parties mal venues.

Localisation :

- *Dito article ci-avant.*

2.3 Clôture en panneaux de treillis soudé

Fourniture et pose, y compris terrassements et fondations nécessaires pour les poteaux, d'une clôture panneaux rigides en treillis soudé galvanisé et plastifié, type DIRICKX ou équivalent, double fils, compris poteaux et toutes sujétions. L'entreprise devra prévoir également les poteaux (Dimensions appropriées) pour le portail à 2 vantaux en aluminium de 3,50 x 1,80 m ht

Modèle et maille suivant clôture existante sur rue

Hauteur des panneaux : dito clôture existante sur rue

L'entrepreneur devra prévoir tous les travaux préparatoires avant pose.

Localisation :

- *Au droit des places de jours*

2.4 Portail 2 vtx en alu

Fourniture et pose d'un portail à 2 vantaux en aluminium laqué de 3,50 x 1,80 m.ht, teinte au choix du Maître d'ouvrage, avec soubassement plein et partie haute à barreaudage, y compris serrure à canon de sureté.

Localisation :

- *Pour portail au droit des places de jour entre poteaux.*
-